

## Cancer du col de l'utérus : un tiers des femmes en négligent le dépistage



L'Institut du cancer rappelle l'importance des vaccins et du dépistage par frottis du cancer du col de l'utérus.

Attention au cancer du col de l'utérus, c'est le message que cherche à envoyer l'Institut du cancer (INca). Ce dernier rappelle ainsi que plus d'un tiers des femmes ne se fait pas faire de frottis régulièrement et moins d'un tiers des adolescentes françaises sont correctement vaccinées contre le papillomavirus humains (HPV), soit avec les trois doses nécessaires. L'INca explique le faible pourcentage de dépistage par « des freins liés à l'âge (après 55 ans) ou à des facteurs socio-économiques et géographiques (faible densité en gynécologues) ».

L'INca tire donc la sonnette d'alarme. Pour sensibiliser les femmes, adolescentes ou plus âgées, il devrait lancer dès le mois de juin prochain une campagne radio ainsi que la diffusion de documents d'information sur le dépistage mais aussi la prévention du cancer du col de l'utérus.

L'INca compte ainsi bien rappeler que « la vaccination anti-HPV et le frottis cervico-utérin sont les deux leviers efficaces et complémentaires pour se protéger contre le cancer du col de l'utérus ». L'INca recommande donc, comme les autorités de santé comme la DGS et l'InVS, la vaccination préventive contre certains HPV des adolescentes dès l'âge de 11 ans, et non plus à l'âge de 14 ans comme c'était le cas auparavant. La Haute Autorité de Santé prône également cette solution et préconisait ainsi dès le mois de janvier dernier d'avancer l'âge de la vaccination.

Mais attention, se faire vacciner ne signifie pas nécessairement être en totale sécurité. L'INca cherche en effet également à rappeler que « le vaccin ne protège pas contre tous les types d'HPV oncogènes et ne prévient donc pas totalement contre le risque de cancer ». Ce qui explique l'importance portée par l'INca sur le dépistage régulier par frottis, régulier signifiant tous les trois ans pour les femmes âgées entre 25 et 65 ans, et cela qu'elles soient vaccinées ou pas.

Pour rappel, le frottis sert à détecter des lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus ce qui permet donc un traitement plus efficace puisque plus précoce du cancer.